

Conférence générale

GC(54)/INF/6
30 août 2010

Distribution générale
Français
Original : anglais

Cinquante-quatrième session ordinaire

Renseignements préliminaires à l'intention des délégations

A. Ouverture de la cinquante-quatrième session ordinaire

1. La cinquante-quatrième session ordinaire de la Conférence générale¹ s'ouvrira le **lundi 20 septembre 2010 à 10 heures**. Elle se tiendra dans le bâtiment M du Centre international de Vienne (CIV) et à l'Austria Center Vienna (ACV), près du CIV².
2. Les séances plénières de la Conférence générale auront lieu dans le bâtiment M, celles de la Commission plénière dans la salle F de l'ACV.
3. À moins que la Conférence générale n'en décide autrement, après la séance d'ouverture, les séances du matin commenceront à 10 heures et celles de l'après-midi à 15 heures. Les délégués sont priés d'être à leur place à ces heures-là, de façon que les séances puissent commencer ponctuellement. Si des séances du soir s'avèrent nécessaires, leurs horaires seront annoncés pendant la session.

¹ L'ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session ordinaire figure dans le document GC(54)/1.

² Voir les plans joints.

B. Consultations précédant la session

4. Pendant le week-end précédant l'ouverture de la session de la Conférence générale (**le samedi 18 et le dimanche 19 septembre 2010**), des installations seront mises à disposition sur demande pour la tenue de réunions de groupes. Il est vivement recommandé aux États Membres d'utiliser ces installations en vue de parvenir à un accord sur les questions d'organisation (concernant, par exemple, la composition du Bureau) avant l'ouverture de la session, le **lundi 20 septembre**. Ceci contribuera au bon déroulement des travaux de la Conférence générale. En conséquence, les États Membres devraient faire en sorte – le cas échéant – que leurs représentants arrivent à Vienne à temps pour participer aux réunions des groupes précédant la session et à la prise des décisions pertinentes. Il conviendra de réserver les salles de réunion suffisamment à l'avance par l'intermédiaire de M. Joseph Mensah, de la Section des services de conférence du Secrétariat (courriel : j.mensah@iaea.org, téléphone : 2600 21320) avec copie à l'adresse suivante : Meeting.Room.Reservations@iaea.org.

C. Notification de la composition des délégations

5. Les États Membres sont priés de faire connaître au Secrétariat longtemps à l'avance la composition de leur délégation. Ils doivent le faire en remplissant en ligne les pages d'inscription électronique à la Conférence générale de l'AIEA. L'adresse d'accès direct au site est : <http://gc-registration.iaea.org>. On peut aussi y accéder par le site de l'Agence (<http://www.iaea.org>) en cliquant sur le lien IAEA General Conference. Les inscriptions sur internet sont possibles depuis le **lundi 12 juillet 2010**. Les noms d'utilisateur et les mots de passe nécessaires pour accéder au site ont été communiqués aux ministères des affaires étrangères avec copie aux missions permanentes. En cas d'impossibilité d'accéder à internet et donc de remplir le formulaire en ligne, il conviendra de se mettre en rapport avec le Service du protocole de l'AIEA, qui proposera des solutions de remplacement. Conformément à l'article 23 du Règlement intérieur de la Conférence générale³, chaque État Membre de l'Agence est représenté par un délégué qui peut être accompagné d'autant de suppléants, conseillers, conseillers techniques, experts et autres adjoints du même ordre qu'il le juge nécessaire.

6. Une liste préliminaire (GC(54)/INF/7 Unofficial Edition) des membres des délégations sera publiée le **lundi 20 septembre 2010** ; ne pourront y figurer que les noms qui auront été communiqués au Secrétariat jusqu'au **lundi 13 septembre**. La liste finale (GC(54)/INF/7) sera publiée le **vendredi 24 septembre** ; elle contiendra les renseignements qui seront parvenus au Secrétariat avant 17 heures le **mercredi 22 septembre**. Dès qu'elles seront prêtes, des versions électroniques des deux listes seront mises à disposition sur le site internet de la Conférence générale.

7. Si, pendant la session, les renseignements fournis au moment de l'inscription doivent être modifiés, les délégations sont priées d'en informer par écrit le Service du protocole (bâtiment M, rez-de-chaussée, salle M0E05), afin que la liste des membres des délégations puisse être mise à jour.

³ GC(XXXI)/INF/245/Rev.1.

D. Pouvoirs des délégués

8. Les délégués (mais non les autres membres des délégations) doivent être munis de pouvoirs établis expressément pour la session, même s'ils sont déjà accrédités auprès de l'Agence, par exemple en qualité de représentant permanent. Les pouvoirs doivent être présentés en temps voulu pour faciliter le bon déroulement des travaux de la Conférence, en particulier du Bureau. En vertu de l'article 27 du Règlement intérieur, ils devront parvenir au Directeur général si possible au moins sept jours avant l'ouverture de la session, c'est-à-dire le **lundi 13 septembre 2010** au plus tard, et émaner soit du chef de l'État ou du gouvernement, soit du ministre des affaires étrangères de l'État Membre concerné. Si les pouvoirs n'ont pas été communiqués avant le **vendredi 17 septembre**, les délégations devront les déposer directement au bureau des pouvoirs des délégués (bâtiment M, rez-de-chaussée, bureau M0E68), soit le **dimanche 19 septembre entre 14 h 30 et 18 h 30**, soit le **lundi 20 septembre entre 10 heures et 13 heures**.

E. Inscription pour la remise des cartes d'identification

9. Chaque participant à la Conférence générale aura besoin d'une carte d'identification avec photographie pour pouvoir accéder au CIV. Les participants désignés qui ne sont pas déjà en possession d'une carte d'identité CIV valide devront s'inscrire au CIV pour en obtenir une.

10. Les participants sont invités à profiter de la possibilité de s'inscrire à l'avance le **vendredi 17 septembre entre 9 heures et 17 h 30** et le **dimanche 19 septembre 2010 entre 14 h 30 et 18 h 30**, afin d'éviter de faire la queue le lundi matin **20 septembre**. Comme les détenteurs de cartes du CIV **ne** sont **pas** soumis à un contrôle de sécurité lorsqu'ils pénètrent au CIV, une tente d'inscription sera mise en place à l'extérieur de la porte 1 (voir plan joint) pour la délivrance de cartes d'identification de la Conférence générale aux participants qui en ont besoin. La délivrance des cartes se fera comme suit :

Vendredi 17 septembre	9 heures – 17 h 30	à l'intérieur de la porte 1
Dimanche 19 septembre	14 h 30 – 18 h 30	tente
Lundi 20 septembre	7 h 30 – 18 heures	tente
Mardi 21 au vendredi 24 septembre	8 heures – 17 h 30	à l'intérieur de la porte 1

11. Les participants qui assisteront également à la réunion du Conseil des gouverneurs commençant le **lundi 13 septembre 2010** pourront s'inscrire simultanément pour les réunions du Conseil et pour la session ordinaire de la Conférence générale à la porte 1 du CIV les **lundi 13 et mardi 14 septembre entre 8 h 30 et 10 h 30**, à condition d'en informer le Secrétariat avant le jeudi 9 septembre 2010. Il convient de noter que la carte d'identification doit être portée en permanence sur les lieux de la conférence.

F. Documents

12. Il est rappelé aux délégués que les documents de la Conférence générale sont disponibles sous forme électronique (à l'adresse <http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC54/Documents/index.html>) et il leur est demandé de profiter au maximum de ce service pour permettre de réduire les coûts d'impression et de distribution des documents de l'Agence. Chaque délégation est instamment priée de se rendre au Service des documents (CIV, salle F-152), au plus tard le **vendredi 17 septembre 2010**, pour indiquer, sur l'imprimé prévu à cet effet, les documents publiés durant la session dont elle pourrait avoir besoin. Si cela n'est pas possible, elle devra s'adresser au stand des documents au 1^{er} étage du bâtiment M, soit **le dimanche 19 septembre entre 14 h 30 et 18 h 30, soit le lundi 20 septembre entre 10 heures et 13 heures.**

13. Avant l'ouverture de la session, un jeu complet des documents de la Conférence générale déjà publiés sera mis à la disposition de chaque délégation sur demande. Tous les documents publiés pendant la session, y compris le Journal de la Conférence générale contenant le programme quotidien et d'autres avis, seront également disponibles au stand des documents au 1^{er} étage du bâtiment M.

14. Les délégués qui désirent soumettre des projets de résolution ou d'autres documents à la Conférence générale pendant la session sont priés d'en remettre le texte **le plus tôt possible** au secrétaire de la Conférence générale ou au secrétaire de la Commission plénière. Cela facilitera beaucoup la conduite des débats, en particulier à la Commission plénière, qui doit habituellement étudier un grand nombre de projets de résolutions et faire des recommandations à leur sujet.

G. Discussion générale - liste des orateurs

15. Jusqu'à l'ouverture de la session de la Conférence générale, le **lundi 20 septembre 2010**, les demandes d'inscription sur la liste des orateurs pour la discussion générale devront être faites personnellement ou adressées par écrit au Secrétariat des organes directeurs (CIV, bureau A-2863). Comme le document GC(54)/INF/1, publié le 25 mai 2010, en informait les États Membres, l'inscription sur la liste des orateurs a commencé le 14 juin 2010 ; un tirage au sort a eu lieu ce jour-là à 11 heures afin de déterminer un ordre de priorité parmi les États Membres dont les représentants avaient demandé, entre 10 et 11 heures, à être inscrits sur la liste⁴. Les États Membres demandant ultérieurement à être inscrits sur la liste des orateurs sont rajoutés dans l'ordre dans lequel ils en font la demande. Il convient de noter cependant que l'on continuera à suivre la pratique consistant à accorder la priorité aux ministres participant à la discussion générale.

16. Les délégués qui ne se sont pas fait inscrire sur la liste des orateurs avant l'ouverture de la session et qui souhaitent néanmoins prendre la parole au cours de la discussion générale sont priés de se mettre en rapport avec la personne chargée d'établir la liste, à son bureau dans la salle des séances plénières du bâtiment M (au 1^{er} étage). Les délégués qui souhaitent intervenir sur d'autres points en séance plénière sont également priés de s'inscrire auprès de cette personne.

⁴ Cette procédure a été approuvée par la Conférence générale en 1989.

H. Déclarations dans le cadre de la discussion générale

17. Afin d'utiliser au mieux le temps imparti pour la discussion générale et conformément aux recommandations concernant la « Rationalisation des travaux de la Conférence générale », que celle-ci a approuvées en 1998, les délégués sont invités à limiter la durée de leur intervention à **15 minutes**, en s'en tenant aux questions essentielles qu'ils souhaitent aborder afin d'éviter des séances prolongées ou des séances du soir.

18. La discussion générale s'étend habituellement sur quatre jours de la session de la Conférence générale. Afin d'utiliser au mieux le temps disponible pendant la session, les États Membres pourraient envisager de faire des déclarations de groupe – pratique adoptée dans d'autres organismes du système des Nations Unies.

19. Pour faciliter l'interprétation et la distribution publique des déclarations à faire pendant la discussion générale, celles-ci devraient être communiquées à l'avance au fonctionnaire des conférences et, de préférence, être présentées en double interligne.

20. Toute déclaration d'un État Membre reçue par le fonctionnaire des conférences sera mise à disposition telle quelle sur le site de l'AIEA (www.iaea.org) à moins que sa distribution ne soit limitée par cet État Membre. Dans ce cas, ceci devrait être clairement indiqué sur la déclaration. Des exemplaires du texte intégral (dans la langue d'origine tel qu'il aura été remis au fonctionnaire des conférences dans la salle des séances plénières du bâtiment M) seront aussi disponibles en version imprimée dans le casier des États Membres au stand des documents, au 1^{er} étage du bâtiment M. Il convient de noter que seules les déclarations faites oralement seront consignées dans les comptes rendus officiels.

I. Langues de travail et interprétation

21. Les langues de travail de la Conférence générale sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe ; les déclarations faites dans l'une de ces langues pendant les séances officielles de la Conférence générale feront l'objet d'une interprétation simultanée dans les autres langues. Si des délégués souhaitent prendre la parole dans une langue autre que les langues de travail, ils doivent, conformément à l'article 87 du Règlement intérieur, prendre eux-mêmes les dispositions voulues pour assurer l'interprétation dans l'une des langues de travail. Il est demandé aux délégués de remettre à l'avance au Secrétariat le texte de leur intervention dans cette langue de travail.

J. Promesses de contributions au Fonds de coopération technique (FCT) pour 2011, contributions au budget ordinaire et autres questions liées aux contributions

22. Conformément à la recommandation faite le 11 juin 2010 par le Conseil des gouverneurs à la Conférence générale tendant à ce que celle-ci approuve un objectif de 86 millions de dollars pour les contributions des États Membres au FCT pour 2011, une lettre circulaire indiquant les parts de

l'objectif des États Membres (calculées d'après les quotes-parts de base applicables pour 2011) a été envoyée à ces derniers. On espère que cette information facilitera la pratique habituelle selon laquelle ils annoncent leurs contributions avant ou pendant la session ordinaire de la Conférence générale.

23. Les États Membres n'ignorent pas que la procédure d'annonce de contributions facilite grandement la planification et l'organisation efficaces du cycle et des activités de coopération technique (CT) pour l'année suivante. Pendant la session ordinaire de la Conférence générale, le Secrétariat distribuera un document informant les délégués des montants des contributions que des Membres auront promises⁵. Comme ce document sera mis à jour quotidiennement pendant toute la durée de la Conférence générale, le Secrétariat saurait gré aux États Membres d'en faciliter l'établissement dans les délais voulus en indiquant, dès qu'ils le pourront, les montants de leurs promesses de contributions. Pendant la session, les promesses de contributions pourront être communiquées à l'administrateur responsable, qui aura un bureau dans la salle des séances plénières, au 1^{er} étage du bâtiment M, et fera établir les mises à jour de ce document.

24. Les États Membres qui sont à même de verser des contributions au FCT moitié en dollars et moitié en euros sont invités à le faire, car cela permettra au Secrétariat d'équilibrer les décaissements prévus au titre du FCT et facilitera la gestion de ce fonds au profit des États Membres.

25. L'administrateur responsable et son équipe seront également disponibles dans la salle M0E67 (bâtiment M, rez-de-chaussée, poste 21350) pour examiner les questions liées aux contributions au budget ordinaire et à toutes les autres contributions, et pour répondre à toutes questions que les États Membres pourraient avoir au sujet des arriérés, des plans de versement et du droit de vote.

K. Forum scientifique organisé en marge de la session de la Conférence générale

26. Le forum scientifique, qui a été institué en 1998, a pour objectif d'encourager les discussions sur des questions scientifiques et techniques en rapport avec les activités de l'Agence et présentant un intérêt pour les États Membres. Cette année, il aura pour thème *Le cancer dans les pays en développement*. Le programme proposé pour les discussions, qui se dérouleront les **21 et 22 septembre 2010**, figure à l'annexe 1 du présent document.

27. Les quatre séances du forum scientifique seront constituées de brèves déclarations d'experts suivies d'un débat. Elles auront lieu dans la salle E2 (ACV).

28. Les discussions se dérouleront en anglais uniquement.

29. Le forum scientifique est ouvert au public. L'inscription peut se faire à l'adresse suivante : <http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC54/ScientificForum/>.

30. Le Secrétariat invite les États Membres à favoriser la participation de leurs experts et d'autres parties intéressées s'occupant des questions examinées par le forum scientifique de cette année.

⁵ L'an dernier, le document correspondant a été distribué sous la cote GC(53)/23.

L. Réunion de hauts responsables de la réglementation

31. La réunion des hauts responsables de la réglementation chargés de l'élaboration des politiques en matière de sûreté nucléaire et radiologique et de sûreté du transport et des déchets radioactifs aura lieu le **jeudi 23 septembre à partir de 9 heures**. Le programme provisoire de cette réunion figure à l'annexe 2 du présent document.

32. La réunion aura lieu dans la salle E1 (ACV). De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du Département de la sûreté et de la sécurité nucléaires (téléphone : 2600 22696).

33. Les discussions se dérouleront en anglais uniquement.

M. Réunions concernant la coopération technique

34. Il est prévu d'organiser des réunions de représentants des États parties aux accords de coopération AFRA, ARCAL et RCA, ainsi que de représentants des États Membres parties à l'ARASIA et des États Membres de la région Europe.

35. Les dates et lieux de ces réunions sont les suivants :

RCA: Vendredi 17 septembre, de 9 heures à 17 heures
Salle M4, rez-de-chaussée du bâtiment M

ARCAL: Mercredi 22 septembre, de 14 h 30 à 17 h 30
Salle M6, rez-de-chaussée du bâtiment M

AFRA: Jeudi 23 septembre, de 10 h 30 à 13 h 30
Salle M6, rez-de-chaussée du bâtiment M

ARASIA: Mardi 21 septembre, de 9 heures à 12 heures
Salle A0742, 7^e étage du bâtiment A

Réunion de la région Europe : Jeudi 23 septembre, de 15 heures à 16 h 30
Salle M6, rez-de-chaussée du bâtiment M

36. Des consultations avec les représentants de la plupart des États Membres participant à des activités de coopération technique avec l'Agence auront lieu avant la session de la Conférence générale. Dans le cas des délégations qui ne seront présentes à Vienne que pendant la Conférence générale et pour examiner des questions ou des problèmes particuliers, des entretiens seront organisés durant la Conférence générale.

N. Forum de l'INSAG sur la responsabilité en matière de sûreté dans un environnement nucléaire mondialisé

37. Le Forum de l'INSAG de 2010 a pour objet de souligner l'importance de la sûreté nucléaire pour les pays entreprenant un programme électronucléaire ou développant un programme existant.

38. Les discussions porteront essentiellement sur les fondements de l'infrastructure de sûreté nucléaire qui ont été abordés dans de précédents rapports de l'INSAG. Le Forum permettra également de présenter les informations fournies en retour par certains pays sur l'utilisation des rapports de l'INSAG dans l'établissement d'une infrastructure de sûreté nucléaire appropriée.

39. Le développement de l'infrastructure de sûreté est une condition préalable à l'introduction de l'électronucléaire ; il s'agit d'un processus long et complexe qui doit être mis en place aux premiers stades d'un programme électronucléaire.

40. Le Forum de l'INSAG prendra la forme d'une table ronde dirigée par M. Richard Meserve, président de ce groupe.

41. Il se tiendra le *lundi 20 septembre 2010, de 14 heures à 16 heures*, dans la salle E2 de l'ACV.

O. Visites organisées en marge de la session de la Conférence générale

O.1. Visite des Laboratoires de l'AIEA à Seibersdorf

42. Les délégués (ou les personnes désignées par eux) pourront visiter les Laboratoires de l'Agence à Seibersdorf le *mercredi 22 septembre 2010*.

43. Situés à environ 35 km au sud-est de Vienne, ces laboratoires contribuent aux programmes de l'Agence grâce à des activités dans les domaines suivants : vérification nucléaire, applications nucléaires pour la sélection par mutation, la sécurité sanitaire des aliments, la production et la santé animales, la gestion des sols et de l'eau, technique de l'insecte stérile, instrumentation nucléaire, dosimétrie des rayonnements et techniques nucléaires pour la surveillance des contaminants radioactifs et autres dans l'environnement. Ils servent aussi de centre de formation pour des scientifiques originaires de pays en développement et fournissent à des laboratoires et des établissements d'États Membres des services de contrôle de la qualité pour les mesures d'analyse et de radiométrie et pour les applications des rayonnements.

44. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée), le **mardi 21 septembre 2010**, avant 12 heures. Pour des raisons de logistique et de sécurité, l'Agence assurera elle-même le transport des visiteurs. Le nombre de places disponibles est limité à 58. Le point de rassemblement pour les délégués est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M, à 8 h 50, le **22 septembre 2010**.

O.2. Visite du Laboratoire d'hydrologie isotopique

45. Le **mardi 21 septembre**, les délégués (ou les personnes désignées par eux) auront la possibilité de visiter le Laboratoire d'hydrologie isotopique de l'Agence, situé au CIV. Ce laboratoire fournit des services d'analyse au programme sur les ressources en eau, une formation pour des scientifiques d'États Membres, ainsi que des services d'assurance de la qualité à d'autres laboratoires d'hydrologie isotopique dans le monde. La visite se déroulera de 14 heures à 16 heures. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée), qui servira également de point de rassemblement (à 13 h 50). En raison de l'espace limité disponible, 20 visiteurs au plus pourront effectuer la visite.

O.3. Visite du Centre des incidents et des urgences

46. Le **mardi 21 septembre, à 15 heures**, et le **mercredi 22 septembre, à 14 heures**, les délégués (ou les personnes désignées par eux) auront la possibilité de visiter le Centre des incidents et des urgences (IEC) de l'Agence, situé au CIV. L'IEC a pour rôle de coordonner les interventions en cas d'incident ou d'urgence nucléaire ou radiologique et de promouvoir l'amélioration des capacités des États Membres dans le domaine de la préparation et de la conduite des interventions. Ses activités, son infrastructure et ses procédures de communication seront présentées lors de la visite. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée), qui servira également de point de rassemblement le mardi à 14 h 45 et le mercredi à 13 h 45.

P. Autres manifestations organisées en marge de la session de la Conférence générale⁶

P.1. Réunion d'information pour les OIG et les ONG

47. Une réunion des représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales présents à la Conférence générale sera organisée le **lundi 20 septembre 2010, à 17 heures**, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

P.2. Dixième anniversaire de l'INPRO – L'énergie nucléaire durable pour le XXI^e siècle

48. Cette manifestation marquera le 10^e anniversaire du Projet international sur les réacteurs nucléaires et les cycles du combustible nucléaire innovants (INPRO). Le Directeur général de l'AIEA, M. Yukiya Amano, et des orateurs d'États Membres feront une déclaration à cette occasion, et une

⁶ On trouvera de plus amples informations sur les réunions, discussions, tables rondes et réunions d'information organisées pendant la Conférence générale dans le journal de la Conférence générale. Toutes les manifestations seront aussi annoncées quotidiennement sur les écrans d'affichage du bâtiment M.

courte vidéo présentera les activités de l'INPRO au cours des dix dernières années. Cette manifestation aura lieu le *lundi 20 septembre à 14 heures* dans la rotonde du CIV (bâtiment C).

P.3. Réunion d'information sur les principaux points et conclusions du rapport annuel sur la Base de données sur le trafic illicite (ITDB)

49. Cette réunion d'information mettra en évidence les préoccupations que suscite le trafic illicite et présentera les améliorations apportées en matière de sécurisation des matières radiologiques dans le monde grâce à la participation à l'ITDB. Elle aura lieu le *mardi 21 septembre à 9 heures* dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

P.4. Présentation du service d'examen de la sûreté d'exploitation des installations du cycle du combustible (SEDO)

50. La présentation exposera les avantages et les enjeux des missions SEDO, et les engagements qu'implique leur exécution, ainsi que la nécessité pour les États Membres de les appuyer en fournissant des experts. Elle aura lieu le *mardi 21 septembre à 10 heures* dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

P.5. Réunion d'information sur l'Échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques (INES)

51. Cette réunion d'information mettra en lumière l'utilisation de l'INES dans la communication relative aux événements nucléaires et radiologiques. Elle donnera des orientations aux États Membres pour la désignation des agents nationaux INES et l'utilisation de cette échelle. En outre, elle présentera l'outil de communication NEWS, qui est le système de publication des événements classés selon l'échelle INES. Elle aura lieu le *mardi 21 septembre à 12 heures* dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

P.6. Présentation des programmes extrabudgétaires financés par la Norvège dans le domaine de la sûreté de l'énergie nucléaire

52. Cette présentation a pour objectif de communiquer les résultats de deux programmes actuellement axés sur l'amélioration des compétences et des capacités en matière de sûreté nucléaire ainsi que des informations sur la manière dont les États Membres peuvent appliquer les techniques utilisées dans ce cadre. Elle permettra aux délégués de se familiariser avec les concepts, objectifs et méthodes de mise en œuvre des programmes. Elle aura lieu le *mardi 21 septembre à 12 h 30* dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

P.7. L'architecture du changement

53. L'Agence procède actuellement à la mise en œuvre du Système d'information à l'échelle de l'Agence pour l'appui au programme (AIPS) afin d'améliorer son système de ressources. La première phase, portant sur le financement, les achats, la gestion des avoirs et la gestion des programmes/projets, est bien avancée et devrait être opérationnelle début 2011. Ce système conduira au retrait de plus de 16 systèmes logiciels existants et rationalisera plusieurs centaines de procédures internes. La réunion d'information présentera l'état d'avancement du projet AIPS et donnera un aperçu de sa deuxième phase et des besoins financiers correspondants. Elle aura lieu le *mardi 21 septembre à 13 h 30* dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

P.8. Table ronde sur l'échange et la mise en réseau de connaissances

54. Cette table ronde a pour objectif de permettre aux participants d'échanger des informations et des bonnes pratiques sur la mise en commun des connaissances et l'établissement de réseaux ; sur les moyens d'assurer la coordination et la collaboration entre les réseaux régionaux ; et sur la promotion d'une coopération étroite dans le cadre du Réseau mondial de sûreté et de sécurité nucléaires (RMSSN). Elle aura lieu le *mardi 21 septembre à 16 heures* dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

P.9. Cycle de production de l'uranium – Besoins et défis futurs

55. L'industrie mondiale de l'uranium connaît un regain d'activité du fait de l'expansion de l'électronucléaire proposée : les pays producteurs actuels sont nombreux à vouloir accroître leur production et un certain nombre de primoaccédants envisagent de développer leurs capacités de production afin de tirer parti de l'augmentation du prix et de la demande de cette matière première importante. Toutefois, on s'accorde rapidement à reconnaître que cette expansion n'ira pas sans poser des défis importants à l'industrie, aux gouvernements et aux responsables de la réglementation. La table ronde, présidée par la mission permanente de l'Australie, devrait encourager les discussions sur une extraction et une production responsables d'uranium. Elle permettra à l'industrie, aux gouvernements et aux responsables de la réglementation de s'exprimer sur certains défis à venir pour le secteur de la production d'uranium, notamment la perspective de mettre en service suffisamment rapidement de nouvelles mines pour répondre à la demande du marché à court et long termes. Elle aura lieu le *mercredi 22 septembre à 11 heures* dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

P.10. Approches multilatérales et régionales visant à assurer et à compléter les approvisionnements en molybdène 99

56. Depuis le dernier trimestre 2007, la sécurité de l'approvisionnement en molybdène 99 au niveau mondial est menacée par des problèmes d'exploitation récurrents liés au vieillissement du petit nombre des réacteurs de recherche utilisés pour répondre au plus gros de la demande mondiale. Les événements de ces dernières années ont mis en évidence à de nombreuses reprises la vulnérabilité du marché actuel de molybdène 99 et de la chaîne d'approvisionnement, trop dépendante des cinq réacteurs de recherche et quatre installations de traitement. Il s'agira donc, en l'occurrence, de présenter les activités de l'Agence relatives à la sécurité de l'approvisionnement en molybdène 99, de recenser les enseignements tirés de la crise de l'approvisionnement en ce radio-isotope et d'établir des recommandations pour l'AIEA quant aux solutions multilatérales et régionales visant à garantir un approvisionnement sûr. La présentation aura lieu le *mercredi 22 septembre à 13 h 15* dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

P.11. Rôle du déclassé et de la remédiation de l'environnement : comment faire mieux et plus vite

57. Cette réunion, qui sera présidée par la mission permanente du Royaume-Uni, vise à montrer aux États Membres qu'il est important de trouver rapidement des solutions sûres et efficaces aux problèmes hérités des opérations nucléaires passées tout en s'engageant à suivre de bonnes pratiques qui intègrent le déclassé et la remédiation de l'environnement dans le cycle des opérations. Les plans du Réseau international sur le déclassé et du Réseau de gestion et de remédiation de l'environnement (ENVIRONET) y seront présentés et l'on y discutera de l'importance d'obtenir l'appui des États Membres dans ces activités. Des représentants de pays se trouvant à différents stades du déclassé et de la planification/mise en œuvre de la remédiation de l'environnement devraient y assister. Elle aura lieu le *mercredi 22 septembre à 15 heures* dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

P.12. Futur des innovations dans le domaine nucléaire – Séance technique de l'INPRO à l'occasion de son 10^e anniversaire

58. Des spécialistes invités venant des pays participant à l'INPRO exposeront leur point de vue sur le futur des innovations dans le domaine nucléaire et le rôle que jouent des initiatives et une coopération internationales comme l'INPRO. Un groupe de représentants d'États Membres examinera l'impact des activités de ce projet dans les États Membres et se penchera sur son avenir. Cette manifestation aura lieu le *mercredi 22 septembre à 15 heures*, dans la bibliothèque de l'AIEA, salle F0147 (bâtiment F).

P.13. Célébration du 25^e anniversaire de l'ARCAL – Table ronde

59. Pour célébrer le 25^e anniversaire de l'Accord de coopération pour la promotion de la science et de la technologie nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (ARCAL), une table ronde aura lieu le *mercredi 22 septembre de 11 h 30 à 13 heures*, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M. On y présentera les derniers progrès de l'ARCAL et sa contribution au développement dans la région. À travers une coopération horizontale aux niveaux technique et économique ininterrompue depuis 25 ans, les États parties à l'Accord expriment leur engagement à créer et à améliorer des capacités techniques dans le domaine des sciences et de la technologie nucléaires en vue de promouvoir l'utilisation de différentes techniques nucléaires ainsi que leurs applications à des fins pacifiques dans la région.

P.14. Réunion d'information sur la dotation en personnel de l'Agence : recruter dans le monde entier

60. Une présentation indiquera l'état actuel des effectifs de la catégorie des administrateurs du Secrétariat, en mettant l'accent sur les nouvelles initiatives permettant d'attirer des candidats venant de tous les États Membres ainsi que sur les efforts du Secrétariat pour accroître la représentation des femmes. Elle sera suivie d'un débat général sur la manière dont les États Membres et le Secrétariat peuvent coopérer pour assurer à l'Agence le personnel possédant les plus hautes qualités pour l'aider à accomplir son importante mission. Cette présentation aura lieu le *mercredi 22 septembre 2010 de 13 h 30 à 14 h 30* dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

P.15. Initiative de l'Inde pour le Programme d'action en faveur de la cancérothérapie (PACT) : réunion d'information du PACT (AIEA) et de l'Inde

61. La réunion permettra de présenter aux délégués et aux partenaires internationaux l'initiative qu'a entreprise l'Inde pour contribuer à la lutte contre le cancer dans les États Membres à revenu faible et intermédiaire par le biais du Programme d'action en faveur de la cancérothérapie (PACT). Les délégués pourront entendre des représentants de l'Inde et du Bureau du PACT (PPO) présenter les activités mises en œuvre à ce jour avec la participation de l'Inde. La réunion aura lieu le *jeudi 23 septembre de 14 heures à 15 heures* dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

P.16. Réunion d'information du programme sur les ressources en eau concernant le rôle de l'hydrologie isotopique dans la création d'une base scientifique pour des politiques de gestion durable des ressources en eau

62. Cette réunion présentera une nouvelle initiative qui doit être lancée dans le cadre du programme sur les ressources en eau concernant l'évaluation des ressources en eau afin d'en accroître la disponibilité et la durabilité. Des représentants des Philippines et du Maroc, où cette initiative commencera à être mise en œuvre, y participeront. La réunion aura lieu le *jeudi 23 septembre de 15 heures à 16 heures* dans la salle M7, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

P.17. Forum de coopération en matière de réglementation : aider les États Membres à créer des capacités et des compétences

63. Le Département de la sûreté et de la sécurité nucléaires et les États Membres concernés donneront une vue d'ensemble des activités menées actuellement dans le cadre du Forum ainsi que des précisions à leur sujet. Le Forum a pour objet de faciliter et de promouvoir la coordination, la collaboration et l'échange d'informations dans le domaine réglementaire entre les États Membres ; et de faciliter l'acheminement des ressources entre les États Membres qui souhaitent procurer une aide et ceux qui ont besoin d'un appui. Il aura lieu le vendredi 24 septembre 2010 à partir de 9 h 30 dans la salle 6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

Q. Expositions et présentations

64. On trouvera des informations concernant certaines présentations, notamment des présentations faites par des États Membres et sur les domaines d'activité de l'Agence, dans le manuel à l'intention des délégations et le journal de la Conférence générale.

R. Services en technologie de l'information

R.1. Courrier électronique externe et internet

65. L'adresse électronique publique de la Conférence générale est : GENCONF10@IAEA.ORG. Cette adresse électronique ne pourra servir qu'à recevoir des messages pour les délégués. Les expéditeurs devront indiquer le nom et le pays du destinataire sous « Objet » pour permettre l'acheminement en bonne et due forme du message. Les messages envoyés à cette adresse pourront être retirés par les délégués au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M.

66. Des ordinateurs seront mis à disposition dans les espaces internet au rez-de-chaussée du bâtiment M. Les délégués pourront s'en servir pour envoyer et recevoir des messages électroniques en utilisant leur adresse individuelle. Ceux qui auront leur propre ordinateur portable équipé d'une connexion sans fil pourront profiter des services d'accès sans fil à l'internet disponibles dans le bâtiment M et au foyer F de l'ACV.

R.2. Diffusion sur internet

67. Les séances plénières et les séances du forum scientifique seront diffusées en direct sur internet et seront accessibles via le site de l'IAEA (www.iaea.org).

S. Informations générales

68. Pour plus de commodité, un manuel à l'intention des délégations, donnant des renseignements utiles sur la Conférence, le Secrétariat, les expositions, les installations et les services, sera publié en format de poche. Les délégués sont priés de le conserver sur eux pendant la durée de la Conférence générale.

S.1. Chambres d'hôtel

69. Au mois de septembre, les hôtels de Vienne ont en général très peu de chambres disponibles. Il est donc important de retenir des chambres le plus tôt possible. Il est recommandé aux délégués de faire leurs réservations soit en s'adressant directement aux hôtels, soit par l'intermédiaire de leur mission permanente ou de leur ambassade/consulat à Vienne.

S.2. Entrée des voitures officielles dans le CIV

70. Les dispositions prises pour l'entrée des véhicules des délégations sont expliquées sur le plan des points d'entrée et de dépôt des délégués ci-joint. Les véhicules enregistrés des missions permanentes pourront stationner comme d'habitude. Toutefois, en raison du nombre limité de places de stationnement au CIV, les véhicules non enregistrés ne seront autorisés à y pénétrer que pour déposer les délégués. Les badges d'accès de couleur rouge destinés aux voitures officielles avec chauffeurs des délégués ont été envoyés aux États Membres le 8 juillet 2010.

71. Des places de stationnement prépayées seront mises à disposition à l'ACV, près du CIV.

S.3. Économat du CIV

72. Conformément à l'Accord de siège entre l'Agence internationale de l'énergie atomique et la République d'Autriche, les **chefs** des délégations des États Membres qui participent à la Conférence générale peuvent se faire établir des cartes d'économat pour la durée de la session de la Conférence générale. Ces cartes peuvent être retirées au bureau d'inscription les ***dimanche 19 et lundi 20 septembre 2010***.

73. Pour toute question concernant l'établissement de ces cartes, prière de s'adresser au Service du protocole, bureau MOE05 au rez-de-chaussée du bâtiment M.

FORUM SCIENTIFIQUE 2010 DE L'AIEA

Le cancer dans les pays en développement Le défi à relever

PROGRAMME PROVISOIRE

MARDI 21 SEPTEMBRE 2010

10 heures – 11 h 30

Séance d'ouverture :

M. Yukiya Amano, Directeur général de l'AIEA

Message vidéo du Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS

11 h 40 – 13 heures

Séance 1: Rencontre avec les médecins : simulation d'une concertation oncologique pluridisciplinaire*

13 heures – 14 h 30

Pause

14 h 30 – 16 heures

Séance 2 : Le cancer dans le cadre de l'action sanitaire mondiale

16 h 30 – 18 heures

Séance 3 : Réunir les partenaires dans la lutte contre le cancer

MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2010

10 heures – 11 h 15

Séance 4 : Le rôle de l'AIEA dans la lutte contre le cancer

11 h 40 – 13 heures

Séance 5 : Nouvelles technologies – Défis et possibilités

13 heures – 14 h 30

Pause

14 h 30 – 16 h 20

Séance 6 : Utilisation sûre et adéquate de technologies nouvelles en médecine radiologique dans des environnements nouveaux

16 h 45 – 18 heures

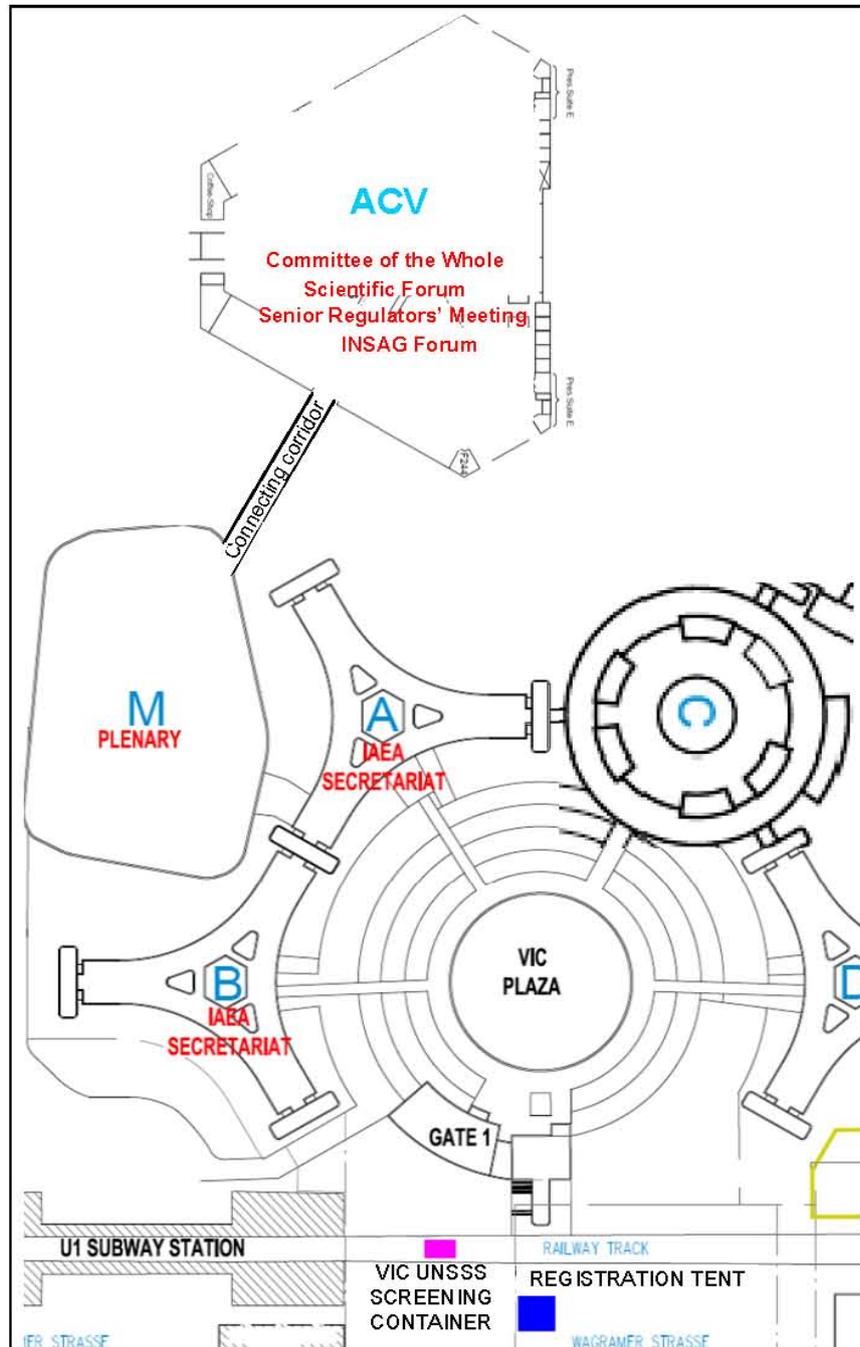
Séance de clôture

* Les séances du forum scientifique de cette année se composent de brèves déclarations d'experts suivies d'un débat animé par M. Nik Gowing.

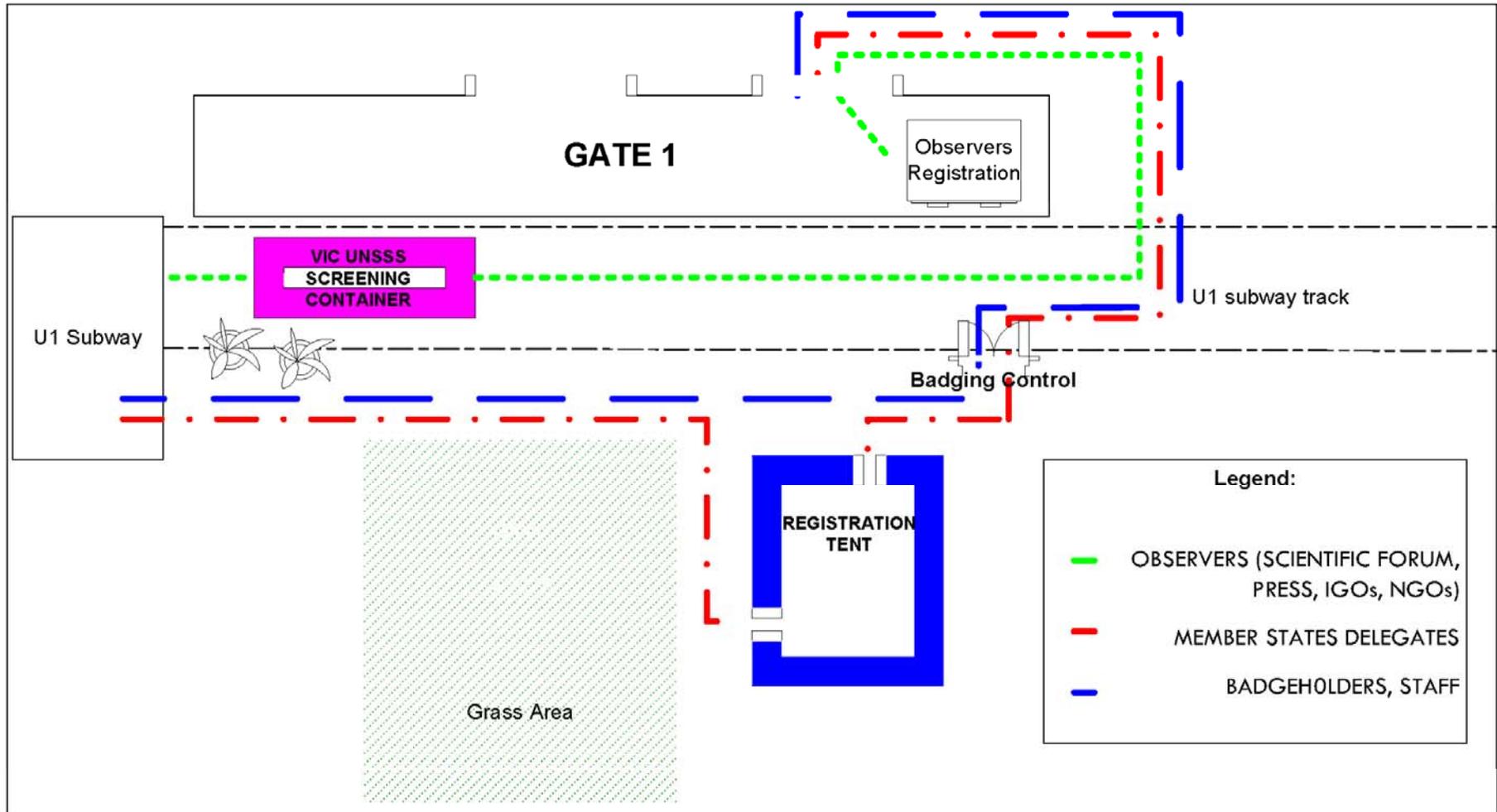
**CONFÉRENCE GÉNÉRALE : RÉUNION DE HAUTS RESPONSABLES DE LA
RÉGLEMENTATION**
23 septembre 2010
Austria Center, ACV, salle E1
Programme provisoire

Jeudi 23 septembre	
9 heures – 9 h 15	<i>Allocution d'ouverture</i>
	Séance I : Harmonisation et utilisation efficace des normes de sûreté de l'Agence
9 h 15 – 9 h 30	Remarques préliminaires du Président
9 h 30 – 9 h 50	Application de la directive de l'UE et sa généralisation possible à l'échelle mondiale
9 h 50 – 10 h 10	Points de vue de la Commission des normes de sûreté sur l'utilisation efficace et harmonisée des normes de sûreté de l'AIEA
10 h 10 – 10 h 30	Code de conduite pour les exportations de centrales nucléaires
10 h 30 – 11 heures	Pause café
11 heures – 11 h 20	Mécanismes de retour d'information présents et futurs
11 h 20 – 12 h 20	Table ronde : Normes de sûreté de l'AIEA et harmonisation des approches en matière de sûreté dans les États Membres
12 h 20 – 12 h 30	Résumé du président
12 h 30 – 14 heures	Pause déjeuner
	Séance II : Assurer l'infrastructure nécessaire à une utilisation sûre des rayonnements en médecine
14 heures – 14 h 20	Perspective internationale, tendances actuelles et défis principaux
14 h 20 – 14 h 25	Vision de l'AIEA
14 h 25 – 14 h 40	Allocutions : Héritage des sources du passé – exemples, défis et impact sur la responsabilité en matière de réglementation
14 h 40 – 15 heures	Défis à relever dans l'application concrète des normes internationales de sûreté et des règlements nationaux pour l'utilisation des rayonnements à des fins médicales
15 heures – 15 h 15	Un point de vue national : système et règlements japonais applicables aux situations d'urgence radiologique en médecine
15 h 15 – 15 h 45	Relations entre les organismes de réglementation, les autorités sanitaires et les organisations professionnelles

15 h 45 – 16 h 15	Pause café
16 h 15 – 17 h 15	Table ronde : Défis à relever pour assurer durablement la sûreté continue des applications médicales
17 h 15	Résumé du président



OVERVIEW IAEA 54th GENERAL CONFERENCE



Registration for 54th General Conference

IAEA GENERAL CONFERENCE 2010 DELEGATIONS' ENTRY AND DROP OFF POINTS

